



BEEKEEPER REGISTRATION

(Revised Feb. 2012)

INSCRIPTION POUR LES APICULTEURS

(Date de révision : février 2012)

DATE DUE: May 31

DATE DE REMISE : le 31 mai

APIARY INSPECTION ACT

SECTION 3 (1) OF THE *APIARY INSPECTION ACT* READS AS FOLLOWS: No person shall be a beekeeper unless the person and the apiary are registered for the current year.

LA LOI SUR L'INSPECTION DES RUCHERS

LE RÈGLEMENT 3 (1) DE LA *LOI SUR L'INSPECTION DES RUCHERS* SE LIT COMME SUIVANT : Nul ne peut être apiculteur à moins d'être inscrit, ainsi que son rucher, pour l'année en cours.

NOTE: All owners of colonies of bees are required to register annually by May 31. Any additional colonies acquired after May 31 must be registered within ten days of acquisition. Registration is free.

REMARQUE : Tous les propriétaires de colonies d'abeilles doivent s'inscrire à chaque année, au plus tard le 31 mai. Les colonies additionnelles acquises après le 31 mai doivent être inscrites dans les dix jours suivant l'acquisition. L'inscription est gratuite.

PLEASE PRINT / VEUILLEZ ÉCRIRE EN LETTRES MOULÉES

BEEKEEPER'S ADDRESS / ADRESSE DE L'APICULTEUR

Name
Nom

Civic address number
Numéro d'adresse de voirie

Address
Adresse

City
Ville

County
Comté

NB

Postal code postal

Telephone
Téléphone

Cell phone
Tél. mobile

Email / Courriel
(optional / optionnel)

Fax / Télécopieur
(optional / optionnel)

Number of colonies on October 31 last year:
Nombre de colonies en date du 31 octobre de l'année dernière :

Estimated number of colonies that survived winter on May 31 this year:
Nombre estimatif de colonies ayant survécu à l'hiver en date du 31 mai de cette année :

This year, in 20
Cette année, en 20

I have
j'ai

beeyards and
ruchers et

colonies.
colonies.

Registration
number /
Numéro
d'inscription

Check if applicable:

I am no longer in possession of either bees or
beekeeping equipment.

Cochez la case appropriée, s'il y a lieu :

Je ne suis plus en possession ni d'abeilles ni de
matériel apicole.

I no longer keep bees but still have beekeeping
equipment.

Je ne pratique plus l'apiculture mais je suis toujours
en possession de matériel apicole.

My beekeeping equipment was sold to:

Mon matériel apicole a été vendu à :

Information on beeyards / Information sur les ruchers				
Beeyard number Numéro de rucher	Number of colonies Nombre de colonies	Landowner's name Propriétaire du terrain	Street (and civic address number) / Rue (et le numéro d'adresse de voirie)	City Ville
1				
2				
3, 4, 5 . .	Additional beeyards: Attach additional pages if necessary. Autre ruchers : Attachez des pages additionnelles si nécessaire.			
Please use this space to draw a map indicating where beeyards are located. Add civic address number, if known. (Attach additional pages if necessary.)			Veuillez utiliser l'espace ci-dessous pour dessiner une carte qui présente la localisation des ruchers. Ajoutez le numéro d'adresse de voirie si vous le connaissez. (Insérez des pages additionnelles si vous le jugez nécessaire.)	
Date : (YY/AA M/M DD/JJ)				
Return by mail or fax to: Provincial Apiarist Department of Agriculture, Aquaculture and Fisheries Crop Development Branch P.O. Box 6000 Fredericton, NB, E3B 5H1			Signature :	
Fax: (506) 453-7978			Retourner par la poste ou télécopieur à : Apiculteur provincial Ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches Direction du développement des productions végétales C.P. 6000 Fredericton (N.-B.) E3B 5H1	
Check box YES , if you agree to the following: I give permission to release my name, address, telephone and fax number, and e-mail address to the New Brunswick Beekeepers' Association (NBBA). This information will only be used to inform me of the following: beekeeping issues, beekeeper meetings, NBBA membership recruitment.			Télécopieur : 506 453-7978	
Check box NO if you do not agree.			Cochez la case OUI afin de donner votre accord concernant ce qui suit : Je donne la permission de communiquer mon nom, mon adresse, mes numéros de téléphone et de télécopieur, ainsi que mon adresse de courrier électronique à l'Association des apiculteurs du Nouveau-Brunswick (AANB). Ces renseignements serviront uniquement à me renseigner au sujet de questions relatives à l'apiculture, des réunions des apiculteurs et du recrutement de membres de l'AANB.	
			Cochez la case NON pour marquer votre désapprobation.	

(Revised Feb. 2012 / Date de révision : février 2012)